



Plateforme d'Échanges et d'Information
Drogues et Dépendances Outre-Mer



Infolettre mensuelle

Voeux 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

L'infolettre de janvier 2020 est consacrée aux voeux de Mme REBATTU, sous-préfète de la cohésion sociale et à la jeunesse, cheffe de projet régional MILDECA à La Réunion.

"En tant que cheffe de projet régional MILDECA, je suis heureuse de profiter de l'édition de la première Infolettre de 2020 pour dresser un bilan succinct des actions accomplies en 2019 ; mais également des perspectives pour la nouvelle année.

Bilan 2019 :

L'année 2019 a été marquée, d'une part, par de nombreuses actions de prévention, de formation et d'accompagnement des personnes ayant des problèmes avec les addictions, et, d'autre part, par la validation lors du comité de pilotage élargi de la MILDECA, tenu en juillet dernier, de la [feuille de route territoriale \(FRT\) MILDECA](#) pour les trois ans à venir.

En lien avec les principaux acteurs locaux impliqués dans la prévention et la lutte contre les conduites addictives, la FRT a permis d'élaborer une stratégie territoriale à long terme, pour lutter contre les addictions.

Inspirée du nouveau [plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022](#), cette stratégie locale a tenu compte des besoins et spécificités du territoire réunionnais pour poursuivre et intensifier la politique de lutte contre les addictions en ciblant tout particulièrement les jeunes du territoire, frappés par ce fléau.

Elle s'articule autour de six grands axes répondant aux conséquences des addictions pour les citoyens et la société réunionnaise.

C'est sur la base de ces axes que sept ateliers de travail ont été organisés à la préfecture en novembre dernier, pour élaborer 12 fiches actions prioritaires qui constituent le plan d'action territorial de 2020 à 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projet MILDECA 2019, une [vingtaine de projets](#) ont été financés pour un montant de 90.000 euros.

Perspectives 2020 :

Concernant les perspectives pour 2020, la [circulaire MILDECA du 17 décembre 2019](#) a mis l'accent sur le fait que la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route territoriale devra intégrer, outre les aspects traditionnels de la prévention et de la prise en charge des éléments sociaux-sanitaires, l'utilisation des leviers relatifs à l'ordre, à la tranquillité et à la sécurité publique.

Cette mise en œuvre opérationnelle à l'échelon local passera indéniablement :

- par le renforcement des liens réguliers existants entre les acteurs institutionnels, les professionnels de santé et le monde associatif en charge des addictions et visant à favoriser des échanges d'informations pertinentes sur la mise en œuvre des plans locaux de lutte contre les

stupéfiants et de lutte contre la consommation excessive d'alcool ;

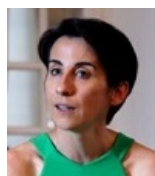
- par notre capacité à mobiliser tous les acteurs impliqués, à coordonner les actions anti-addictives "prévention-lutte", à soutenir des projets innovants validés et issus des recherches scientifiques et visant au développement des compétences psycho-sociales (Unplugged, recherche sur la prévalence des TSAF, dispositif TAPA, etc.)

A l'instar de ce qui se fait déjà avec l'ARS, des liens de coopération seront également renforcés avec d'autres partenaires financiers pour rechercher, dans un cadre interministériel, les co-financements nécessaires aux projets de grande envergure.

Par ailleurs, mes nombreux déplacements sur le terrain m'ont permis de mesurer et d'apprécier la mobilisation des acteurs locaux comme l'engagement de l'ensemble des professionnels investis dans la lutte contre les addictions.

Ce constat encourageant me conduit à vous dire que c'est avec beaucoup d'optimisme que nous aborderons l'année 2020 et je sais pouvoir compter sur l'implication de tous les acteurs pour relever les défis qui nous attendent pour lutter contre les conduites addictives, ce fléau qui frappe durement notre territoire.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos collaborateurs et ceux qui vous sont chers, une belle et heureuse année 2020."



Isabelle REBATTU

Sous-préfète à la cohésion sociale et à la jeunesse
Cheffe de projet régional MILDECA
Préfecture de La Réunion

Consulter

- le [Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022](#)
- la [Feuille de route MILDECA 2018-2022 de La Réunion](#)
- le [Plan d'action départemental pour la prévention et la lutte contre les drogues et les conduites addictives de Mayotte](#)

La prochaine Infolettre paraîtra le 15 février 2020.

Vous pouvez cependant [consulter le site](#) (rubriques "Agendas" et "Appels à Projets" notamment, pour être informés sur les manifestations du premier trimestre) qui continue à être alimenté par des articles d'actualité.



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAOME.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

sendinblue